

# Les familles d'accueil ONT ENFIN DOUBLÉ!

▶ Le statut et les critères de ces familles ont changé, afin de leur faciliter la vie.

▶ En matière d'Aide à la jeunesse, on a plutôt tendance, en Fédération Wallonie-Bruxelles, à maintenir un enfant dans son environnement lorsqu'un contexte difficile se présente. Mais le milieu familial ne le permet pas toujours. Plutôt que de loger en institution des petits innocents à qui la vie n'a pas souri, on opte pour un placement en famille d'accueil. Seulement voilà, les candidats n'ont jamais été très nombreux en Wallonie Bruxelles. Procédure trop complexe, lourdeur administrative, tracas financiers, un tas d'obstacles se présentaient aux familles désireuses de se lancer dans cette aventure humaine.

**Les montants versés en trop ne seront plus réclamés à ces familles.**

100 candidatures sont toujours à l'étude."

Plusieurs campagnes de recrutement ont contribué à cette augmentation. Le statut et les critères des familles d'accueil ont également été modifiés. "Il fallait faire connaître l'accueil familial mais aussi améliorer la vie des familles et faciliter leur sélection. J'ai tout d'abord raccourci le délai de sélection à quatre voire six mois maximum, au lieu de neuf précédemment."

Niveau simplification administrative, les familles bénéficient désormais d'une intervention financière plus rapide.

"Dès le 1<sup>er</sup> avril prochain, le système d'intervention sera fondamentalement revu. Je mets ainsi un terme au système particulièrement lourd qui liait le montant qui leur était octroyé aux allocations familiales qu'elles percevaient."

Avec le nouveau mode de calcul plus question d'aller réclamer des sommes dues, des mois voire des années après le versement des allocations. "L'intervention est désormais fixée de manière forfaitaire et ne fera plus l'objet d'aucune déduction d'allocations familiales qui demeurent définitivement acquises à la famille d'accueil."

Nawal Bensalem

Fort d'un bilan positif en la matière, le ministre de l'Aide à la jeunesse Rachid Madrane (PS) peut se vanter d'avoir doublé en quatre ans le nombre de familles d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Chiffres à l'appui, le ministre nous annonce également dès le 1<sup>er</sup> avril prochain une simplification administrative en faveur des familles d'accueil.

"Le recrutement des familles d'accueil a fait partie des priorités que je me suis fixées, au cours de cette législature. Et de 2014 à 2017, le nombre de familles sélectionnées a doublé ! 102 familles ont été sélectionnées en 2018 et

## Les Diables rouges ont aidé à ce succès

**BRUXELLES** Les Diables rouges ont, eux aussi, contribué à l'augmentation des candidatures de familles d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les services de placement, notamment via la section bruxelloise de l'Accueil familial, ont lancé l'été dernier, juste avant le départ des Diables rouges vers la Russie, une vaste campagne destinée à recruter des familles.

Via le #minidevils, les Diables rouges ont également

trouvé pas moins de sept sosies miniatures qui ont posé pour une campagne photo, destinée, là aussi, à attirer de nouvelles familles, capables d'héberger des enfants en difficulté. Plusieurs rencontres avec des jeunes concernés ont suivi. "Je remercie nos sportifs pour cette aide précieuse qui a pu, elle aussi, contribuer à augmenter les candidatures", précise le ministre Rachid Madrane (PS).

N. Ben.